



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

REVUE DE PRESSE

18 mai 2025



Photo montage des futurs quais de Saône @ Métropole de Lyon

Terrasses de la Presqu'île à Lyon : les travaux reprennent, la livraison du quai bas (encore) reportée

- 15 mai 2025 À 11:58 - Mis à jour À 12:55
- par Nathan Bigué

Le projet des terrasses de la Presqu'île, dont les travaux ont été arrêtés en avril 2024, va pouvoir reprendre. Une partie - mais pas le quai bas - sera livrée à l'été 2025.

Stoppés en urgence en avril 2024 après l'affaissement du mur de rive plongeant dans la Saône, les travaux des terrasses de la Presqu'île de Lyon, au niveau du secteur Saint-Antoine, ont repris sur les parties intermédiaires et les parties hautes du site, annonce la Métropole de Lyon, ce jeudi 15 mai.



Les Terrasses de La Presqu'île, mai 2025 @Lyon Capitale



Les Terrasses de La Presqu'île, mai 2025 @Lyon Capitale

Une rallonge financière de 2,1 millions d'euros

Pour rappel, ce chantier, lancé en 2023, coupe la promenade le long de la Saône entre la passerelle du Palais-de-Justice et la fin du quai de la Pêcherie. *"Selon le planning prévisionnel, les travaux de confortement définitif du mur de rive pourront être réalisés à partir de l'été 2025, puis les travaux d'aménagement du quai bas pourraient reprendre du Nord vers le Sud pour une livraison estimée au printemps 2026"*, précise la collectivité dans un communiqué. Les travaux

sur la terrasse intermédiaire, eux, ont repris en mars derniers et se poursuivront jusqu'à fin 2025. L'aire de jeu sera rendue début juillet.

Ce projet, qui doit offrir continuité piétonne jusqu'à l'île Barbe en bord de Saône, est financé à hauteur de 17,6 millions d'euros par la Métropole et de 2,4 millions d'euros par la Ville. L'ensemble des travaux de confortement, nécessaires pour assurer la reprise du chantier, nécessite un coup supplémentaire à hauteur de 2,1 millions d'euros.

Enfin, c'était une inquiétude mais la Métropole l'assure : l'aménagement au quai Saint-Antoine permettant d'accéder à la future navette fluviale, reliant Confluence à Vaise, sera bien réalisé avant le 18 juin, date de mise en service de la Navigône.

Le Progrès – 16 mai 2025

Terrasses de la Presqu'île : à l'arrêt depuis 2024, le chantier reprend cet été

Interrompu depuis avril 2024 « en raison d'un désordre constaté au nord du quai bas », le chantier visant à réaliser le projet Terrasses de la Presqu'île au niveau du quai Saint-Antoine « va pouvoir reprendre » cet été. Et après 10 mois de travaux, espère-t-on du côté de la Métropole de Lyon, cette imposante opération devrait être (enfin) finie au printemps 2026.

On n'y croyait plus. Tant le dernier aléa qui a entraîné l'interruption de cet imposant chantier engagé le long de la Saône sur 400 mètres environ, à hauteur de l'église Saint-Nizier et de la place d'Albon (Lyon 2e) s'avérait sévère. Avril 2024. Après un premier report de livraison du projet Terrasses de la Presqu'île, les travaux sont arrêtés en raison d'un désordre constaté dans le quai bas et plus exactement d'un affaissement du mur de rive plongeant dans la Saône.

Suivent des opérations d'investigations subaquatiques pour en trouver l'origine, puis



La halte fluviale, quai Saint-Antoine devrait être mise en service le 18 juin. Le ponton est déjà en place.

Photo Garisse Soudan

de confortement pour le stopper ainsi que des mesures conservatoires pour combler les affaissements importants constatés. Des études géotechniques complémentaires sont engagées pour pouvoir entreprendre un confortement définitif du mur de rive et pour envisager une reprise du chantier. Cette reprise annoncée ce

jeudi par les services de la Métropole de Lyon, maître d'ouvrage de l'opération, aura donc lieu cet été.

À partir de là, il s'agit de « mettre en place la solution retenue par le géotechnicien qui consiste à l'installation de micropieux verticaux et de tirants inclinés de 30 degrés dans le mur de rive au droit de la zone en dé-

sordre », explique-t-on du côté de la maîtrise d'ouvrage.

Dix mois de travaux envisagés

Puis de poursuivre l'aménagement du quai bas, avec la réalisation du futur jardin fluvial de 8 500 m². Dix mois de travaux sont envisagés, avec une livraison de l'ensemble espérée au printemps 2026.

Le site, entre-temps, n'est pas resté inoccupé. Les autres phases du projet ont été ré-engagées en début d'année. Sur le quai haut, face à la place d'Albon, les pierres au sol ont été posées et le belvédère a été ouvert au public il y a quelques semaines à peine. C'est sur cet espace, et plus précisément « à l'emplacement de l'ancien pont du Change », que prochainement, annoncent les services de la Métropole, viendra prendre place une œuvre d'art *Éloge de la contemplation*, imaginée par l'artiste Philippe Ramette.

Les interventions sur la terrasse intermédiaire de 1200 m² qui est créée ont repris depuis mars dernier. Pour y réaliser

des plantations et l'aire de jeu pour les enfants qui devraient être livrés en juillet prochain.

La navette fluviale s'arrêtera quai Saint-Antoine

Un planning qui n'impactera pas l'arrivée de la navette Navigône dont la mise en service est prévue le 18 juin sur la Saône. La halte fluviale prévue dans ce même secteur du quai Saint-Antoine est réalisée de manière définitive, le ponton est déjà en place. Un accès provisoire pour le public est aménagé en attendant la fin des travaux du projet.

Coût supplémentaire : 2,2 millions d'euros

Le quai Saint-Antoine n'en a donc pas fini avec les travaux qui ici, ont démarré en 2011 avec la construction du nouveau parking, chantier semé d'embûches. Et ce dernier aléa qui, une nouvelle fois aura retardé les choses, a généré un coût supplémentaire estimé à hauteur de 2,2 millions d'euros.

● A. Du.

Terrasses de la Presqu'île : après l'arrêt du chantier, de nouvelles dates annoncées

David Gossart - 15 mai 2025

Le projet de réaménagement des quais de Saône avait été interrompu par l'affaissement d'un mur côté Saint-Antoine.



Vue d'ensemble des futures Terrasses de la Presqu'île. © Wilmotte @ associés / Grand Lyon

La Métropole annonce une bonne nouvelle : les travaux des Terrasses de la Presqu'île, au niveau du secteur Saint-Antoine, vont pouvoir reprendre après [une période d'arrêt lié à l'affaissement du mur de rive](#) plongeant dans la Saône.

Dès cet été, la terrasse intermédiaire sera livrée, et la halte fluviale sera accessible pour la mise en service de la navette Navigône le 18 juin. Par ailleurs, dans le cadre du projet art public des Rives de Saône, une œuvre d'art de Philippe Ramette viendra s'installer sur le belvédère.

Sur une surface de 2 hectares, du pied de l'église Saint-Nizier à la Saône et de la place d'Albon à la passerelle du palais de justice – Pierre Truche, l'objectif est de retrouver le bas-port d'autrefois avec un jardin fluvial de 8500 m² et une terrasse intermédiaire de 1200 m², protégée des crues décennales et accueillant une aire de jeux pour les enfants, annoncée pour juillet.

Les travaux d'aménagement du quai bas pourraient être livrés au printemps 2026.

Pourquoi les pavés tout neufs (et très chers) sont-ils déjà en train d'être enlevés, rue Émile-Zola ?

Elle avait été inaugurée en grande pompe en décembre dernier en présence de Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de Grégory Doucet, maire de Lyon. Après un an et demi de travaux pour une enveloppe de 880 000 €, la rue Émile Zola totalement refaite de pavés belges était rouverte. Les écologistes la présentaient comme un avant-goût de la réhabilitation à venir de la Presqu'île tout entière, piétonne et favorable aux commerces. Une petite rue « à vivre » dont la beauté n'était contestée par personne.

Sauf que ce lundi 12 mai, les riverains, passants et commerçants ont eu la surprise de découvrir que les pavés étaient en cours de démontage et que la rue était une nouvelle fois fermée entre la place des Jacobins et la rue des Archers. Retour du chantier.

L'affaire de 3 à 4 jours

À hauteur du numéro 5, la chaussée est de nouveau en



Terrassement, pavage et jointoiement.

Photo Michel Nielly

cours de réfection. Selon l'entreprise qui intervient, cette opération est rendue nécessaire, suite à un léger affaissement de la zone avec des pavés devenus mobiles faute d'être reliés fermement.

Terrassement, pavage et jointoiement...

18 m² sur 1 400, ce serait l'affaire de 3 à 4 jours pour que la circulation puisse être rétablie.

Stationnement payant en août à Lyon : « Une mesure incohérente et injuste » pour l'opposition

Julia Paret - 14 mai 2025

À partir du mois d'août, le stationnement à Lyon ne sera plus gratuit. L'opposition monte au créneau et dénonce une mesure injuste.



© Tom Augendre

Alors qu'elle était l'une des rares villes de France à la pratiquer encore, la Ville de Lyon a annoncé ce lundi 12 mai la fin du stationnement gratuit pour les véhicules en août. À compter du mois d'août, les propriétaires de grosses voitures (déjà majoré) se verront quant à eux appliquer une hausse de 50 centimes par tranche horaire pour se garer.

A un an des élections municipales de 2026, il n'en fallait pas moins pour que l'opposition monte au créneau. Thomas Rudigoz, chef de file Renaissance interroge dans un communiqué : « Grégory Doucet, sait-il que tous les Lyonnais ne partent pas en vacances ? ». « À rebours de la solidarité et du bon sens social, la majorité écologiste choisit d'alourdir le quotidien de celles et ceux qui n'ont pas les moyens de partir », poursuit-il tout en dénonçant des mesures qui : « révèlent une conception injuste de l'écologie politique, qui pèse sur les plus fragiles au lieu de les accompagner ».

Quant au PRG (centre gauche), si le groupe affirme soutenir les Écologistes dans le « développement des modes doux et des transports en commun », ils estiment que la fin de la gratuité du stationnement en août est « une mesure incohérente et injuste » pour deux raisons. D'abord car « la justification du stationnement payant pour favoriser les rotations de véhicules ne peut s'appliquer au mois d'août où les places libres du fait des départs en vacances sont beaucoup plus nombreuses » et ensuite car « le stationnement payant a déjà fait l'objet d'une réévaluation des tarifs déjà conséquente dans un passé récent ».

Un incendie endommage sérieusement la célèbre buvette du quai Saint-Antoine

L'institution du quai Saint-Antoine a été la proie des flammes dimanche peu de temps avant l'arrivée des premiers forains du marché. L'enquête se poursuit autour de cette buvette très fréquentée aux beaux jours.

« Lorsque je suis arrivé au petit matin, les pompiers terminaient leur intervention », racontait un primeur du marché Saint-Antoine. Tandis que le marché battait son plein dimanche matin quai Saint-Antoine, le triste spectacle offert par la buvette du même nom, attirait inmanquablement les regards.

Renseignément pris, le feu a pris vers 5h15 et a rapidement dévasté une bonne partie de l'installation, à commencer par la terrasse et les cuisines. Sale coup pour ce pied humide « depuis 1872 » renseigne la façade épargnée, qui fait le plein dès les premiers rayons du soleil et où aiment à se po-

ser, les paniers pleins les jours de marché, ceux qui ont terminé le tour des étais. Le tout avec une superbe vue sur la Saône, le palais de justice et la basilique de Fourvière.

Le patron n'exclut pas « un acte malveillant »

Rien de comparable ce dimanche. Les employés qui n'ont souhaité faire aucun commentaire, s'activaient en fin de matinée pour sortir les stocks non touchés et évacuer ce qui doit l'être. Avec la volonté de rouvrir le plus tôt possible.

S'agit-il d'un feu de poubelle d'origine indéterminée qui se serait propagé vers la tonnelle de la buvette.

« Le feu part de la terrasse, c'est-à-dire de l'extérieur et va très vite, ce qui n'exclut pas des causes suspectes », indiquait hier une source policière.

Le patron des lieux Jean-David Perthuis, absent de Lyon, n'exclut pas « un acte mal-



Le feu aurait pris vers les poubelles et la terrasse. Photo Dominique Menvielle

veillant » et projetait de déposer plainte, a rapporté Actu-Lyon.

Reste que les images visionnées au centre de sécurité urbaine n'accréditent pas cette

thèse. Selon nos informations, elles donnent à voir le passage d'un camion de ramassage des ordures qui dépose les poubelles. Un véhicule de la police nationale circule

d'ailleurs sur le quai au même moment. Puis le feu démarre.

À ce stade, aucune piste n'est privilégiée. Les investigations se poursuivent.

• D.M

Retour des rodéos en Presqu'île chaque week-end: « On n'en peut plus »

« Depuis deux mois », des riverains de la rue Edouard-Herriot subissent le vacarme des klaxons et des moteurs qui vrombissent sous leurs fenêtres. Ce ballet infernal dure parfois jusqu'à 3 heures du matin et agace. L'espoir d'une accalmie repose essentiellement sur la mise en place de bornes en juin.

Métro, boulot, rodéo. À en croire le témoignage de plusieurs riverains, il devient difficile de fermer l'œil, rue Edouard-Herriot, au cœur de la Presqu'île. En cause, un retour des rodéos urbains - dont *Le Progrès* s'est déjà fait l'écho début mai.

« On n'en peut plus. Tous les samedis depuis deux mois, c'est la même rengaine », s'agace Louise, aux premières loges du concert. « De minuit à 3 heures du matin, les conducteurs font le tour du quartier en klaxonnant sans arrêt. Il y a des scooters, oui, mais ce sont essentiellement des voitures. »

« J'ai été victime d'un bordel organisé »

Ces véhicules, poursuit-elle, « roulent vitres baissées, avec la musique à fond, et tournent jusqu'au bout de la nuit. Tout ce cirque est volontaire, ce sont toujours les mêmes. Le pire



La rue Edouard-Herriot, au cœur de la Presqu'île, terrain de jeu des chauffards.

Photo d'archives Nadine Micholin

c'est que, maintenant, avec les travaux et les sens interdits, ils ne peuvent même plus avancer, donc on déguste.

Louise n'est pas la seule à subir ces nuisances nocturnes. « J'ai été victime du bordel organisé par quelques groupes d'automobilistes, témoigne sur un blog cet autre habitant, à bout de nerfs. Ils se sont amusés à klaxonner en continu au milieu de la nuit dans le secteur Gre-

nette et Jacobins. » Un internaute, résident du secteur, abonde dans la section commentaires : « Il arrive que des personnes, souvent en location courte durée, jettent de l'eau (sur les chauffards). Conséquences, on a déjà eu plusieurs fois des gens qui entrent dans l'immeuble pour se battre avec les lanceurs. »

Ce retour des rodéos urbains pourrait être, selon l'auteur du

premier message, un dernier « baroud d'horreur », avant la mise en route de la zone à trafic limité (ZTL) en Presqu'île.

Bientôt la fin des insomnies ?

Ce dispositif - loin de faire l'unanimité - verra le jour le 21 juin, et fermera définitivement la rue Edouard-Herriot à la circulation (sauf ayants droit) avec l'implantation de bornes.

Parviendra-t-il à endiguer le phénomène ? « J'ai de l'espoir, mais aussi beaucoup de doutes, répond Louise. J'attends de voir. »

« Nous, en tout cas, on en est ravis de cette ZTL », confiait Martine, une riveraine, qui la première avait alerté *Le Progrès* du retour des rodéos dans la rue Edouard-Herriot. Elle soulignait aussi l'infructuosité des solutions mises en place jusqu'alors. « Ceux qui viennent faire les fous sous nos fenêtres n'en ont rien à faire du sens interdit. Quant aux amendes, ils ne doivent même pas les payer... »

La Ville « reste mobilisée »

« Nous savons que ce phénomène peut ressurgir ponctuellement », déclarait, en réponse, Mohamed Chihi, adjoint écologiste à la Tranquillité publique. Et de rappeler : « En août 2023, nous avons fait évoluer le dispositif de sécurisation [...] en renforçant les patrouilles de la police municipale sur le terrain ainsi que la vidéo-surveillance sur la rue Edouard-Herriot. »

Ce travail, réalisé en lien avec la préfecture, « a également renforcé la présence de la police nationale la nuit, entre 2h30 et 6 heures, ajoute l'élu. Cela nous a permis d'obtenir des résultats significatifs. »

• R.L.

Le chef Fabrice Bonnot alerte sur une baisse de l'activité « jamais vue » en centre-ville

Le président de l'association des commerçants du quartier Charité Bellecour (Lyon 2^e) dépeint une situation critique dans le cœur de ville lyonnais. Il demande aux élus écologistes de réagir dans les plus brefs délais pour sauver les enseignes historiques de la faillite.

Vous semblez plus inquiet que jamais devant la situation du commerce lyonnais. Pourquoi ?

« Je tire la sonnette d'alarme parce qu'on constate une paralysie complète de la Presqu'île, et du centre-ville. Il n'y a plus d'activité, les rues sont désertes. Lyon est une ville magnifique, ça fait d'autant plus mal de la voir s'éteindre à petit feu. Pour nous, commerçants et restaurateurs, c'est inédit. Pourtant, des crises, on en a connues [...] Mais aujourd'hui, ce qu'on nous impose, je ne sais pas faire. Les barrières, les périmètres bouclés, les rues fermées... On empêche les gens de rejoindre le centre-ville. On est en train de déclasser Lyon. En 21 ans, je n'ai jamais vu ça. »

On pourrait croire que vous êtes un anti-travaux. Est-ce le cas ?

« Pas du tout. Ces modernisations sont nécessaires. C'est le changement naturel d'une ville. Mais il faut le faire intelligemment. C'est-à-dire, ne pas oublier de prévenir, de concerter et d'expliquer. Là, on fait tout en même temps. Résultat,



Fabrice Bonnot, président de l'association des commerçants du quartier Charité Bellecour (environ 80 adhérents), propriétaire et chef du restaurant Cuisine et Dépendances, chevalier de l'Ordre national du mérite. Photo Rémi Liogier

il y a un vrai problème d'accessibilité en Presqu'île, qui est pourtant notre poumon économique. Les gens nous le disent : "On ne reviendra plus à Lyon". On est en train de sacrifier des commerces qui ont fait la richesse de notre ville. Des institutions ferment les unes après les autres, c'est douloureux à voir. »

Vous avez des chiffres concrets au sujet de cette baisse record de l'activité ?

« Depuis janvier, sur certains commerces, on observe une

baisse de 40 voire 50 % du chiffre d'affaires par rapport à l'année dernière, qui n'était déjà pas bonne. Nous n'avons jamais été touchés comme maintenant [...] Dans 10 ans, Lyon sera sans doute magnifique. Mais à quel prix ? Qui reprendra les commerces quand on ne sera plus là ? Préservons les identités, les noms. Certaines enseignes sont là depuis des décennies. Si ces gens-là ferment, c'est une perte sèche en matière de savoir-faire. Ce sont des pépites qu'il faut soutenir et accompagner. »

Quelles seraient les solutions à mettre en place selon vous ?

« Il faut agir vite et repenser le commerce de demain, notamment pour répondre à l'essor du e-commerce. Donnons la possibilité aux professionnels qui le souhaitent d'ouvrir le dimanche, sans aucune pénalité. Encadrons les baux commerciaux. Donnons la gratuité des parkings et des transports en commun le week-end. Mettons en place des navettes, des triporteurs, créons des concierge-

« Un genou à terre »

Un commerçant de la rue de l'Ancienne-préfecture (Lyon 2^e) témoigne : « On oscille entre -30 et -40 % de chiffre d'affaires depuis six mois. C'est très compliqué. On a déjà activé les derniers leviers. Cela fait des mois que je ne me verse plus de salaire, et j'envisage mon premier licenciement économique. Les banques nous lâchent, on a un genou à terre. S'il n'y a pas un redémarrage dans les prochains mois, on risque le dépôt de bilan. Je n'en suis pas loin. »

« La durée des travaux, c'est invraisemblable »

Pour lui, les raisons de ces difficultés sont multiples. « Les modes de consommation ont changé. Mais on n'est quand même pas aidés. Il y a une grosse problématique liée à l'accessibilité. Pour ceux qui viennent de l'extérieur, c'est devenu l'enfer. Cette clientèle-là, on l'a perdue. Pareil, la durée des travaux, c'est invraisemblable, surtout quand on est aux premières loges. Ajoutez le contexte politique et économique... C'est en train de nous tuer. »

ries. Et faisons des animations de grande ampleur. Il faut redonner envie aux gens de sortir, de venir consommer à Lyon. »

● **Propos recueillis par Rémi Liogier**

Les Défenseurs de Lyon s'activent pour une indemnisation des commerçants « impactés par les travaux »

« Il est temps de se défendre. Trop de commerces ont fermé. Le collectif des Défenseurs de Lyon et du Grand Lyon a partagé ce jeudi, sur ses réseaux sociaux, un formulaire visant à recenser - de manière anonyme mais sérieuse - les commerçants lyonnais - lourdement impactés par les travaux urbains ». Et préparer des recours juridiques en indemnisation avec l'appui d'avocats.

Une action collective

« Aucun fonds d'indemnisation n'a été prévu par la Ville ou la Métropole, regrette le collectif, contrairement à ce qui se fait dans d'autres villes. Et d'ajouter : Pourtant, si aucu-

ne loi n'impose à une collectivité de prévoir un tel fonds, le droit vous permet de réclamer une indemnisation lorsque vous pouvez démontrer un préjudice direct, anormal et spécial. »

À travers cet appel, le collectif espère amplifier la mobilisation « contre la fermeture de Lyon », son combat depuis plusieurs années. « Ensemble, nous aurons plus de poids. » Les Défenseurs de Lyon précisent que ce recensement est « strictement confidentiel et sans engagement ». Une réunion d'information sera organisée par la suite en présence d'avocats.

● **R.L.**

« Ce n'est pas une période facile, on le reconnaît »

Contactée, l'adjointe au maire de Lyon en charge de l'Emploi et de l'Économie durable, Camille Augéy (Les Écologistes), soutient d'abord que la Presqu'île est « un des lieux les plus accessibles de l'agglomération, avec un maillage très dense de transports en commun ». Et pour les voitures, « il existe près de 10 000 places, avec des parkings très rarement saturés ».

L'élue reconnaît que « la période n'est pas facile, elle a son lot de nuisances. Les séquences de travaux sont rarement agréables et nécessitent de s'adapter. Mais beaucoup de retard a été pris sur l'entretien des réseaux, ces travaux sont absolument essentiels. L'idée, c'est de faire en sorte que,



Camille Augéy. Photo d'archives Joel Philippot

demain, la Presqu'île soit encore plus attractive et agréable pour ses usagers. »

Aujourd'hui, « le commerce fait face à des défis importants. Mais la Ville est très attachée à

la diversité commerciale de la Presqu'île. Donc on essaye d'accompagner les professionnels. L'adjointe cite pêle-mêle des formations, des campagnes de promotion, la création de labels, les assises du commerce ou encore des subventions aux associations de commerçants.

Camille Augéy signale aussi que « la Région est la collectivité compétente pour soutenir financièrement les commerces et entreprises, particulièrement celles en difficultés. La Ville n'a pas cette compétence. Mais la Région exclut de son champ d'aides aux commerces, les villes de plus de 100 000 habitants. C'est pourquoi je l'appelle à revoir ses critères, et j'invite les élus LR lyonnais à œuvrer en ce sens ! »

Lyon 2^e

« Doucet m'a tuer » : des affiches cinglantes placardées sur les commerces fermés en Presqu'île



Des affiches sauvages dénonçant la politique du maire écologiste de Lyon ont été collées sur les vitrines de locaux commerciaux vides. Photo Richard Mouillaud

Entre le taux de vacance qui a augmenté de plus de 50 % ces trois dernières années et la baisse de chiffre d'affaires de 30 %, nombreux sont ceux qui alertent sur la situation compliquée dans laquelle se trouvent les commerçants indépendants de la Presqu'île. La dernière campagne d'affichage sauvage sur les locaux vides pointe du doigt la politique des écologistes, « fossoyeur des petits commerces. »

Ce mardi matin, autour de la place des Jacobins (Lyon 2^e), des affiches sauvages dénonçant la politique du maire écologiste de Lyon, Grégory Doucet, ont fleuri sur les vitrines de commerces fermés. On peut y lire « Doucet m'a tuer, fossoyeur des petits commerces » - un message imitant l'inscription « Omar m'a tuer », et sa célèbre faute d'orthographe.

Parmi les boutiques visées, on retrouve Dinh Van (en travaux), Oxybul (fermée définitivement), Foncia, Valoris, Green'licious, Pavlovas, la Salle à manger, et d'autres locaux vides à louer. Le maire en visite de chantier dans le quartier de Mermoz sud, ce mardi après-midi, n'a pas souhaité réagir.

Colère et inquiétude ne sont pas nouvelles

Si cette campagne de dénigrement n'est pas signée, le fait est que la colère et l'inquiétude ne sont pas nouvelles. Entre le taux de vacance des commerces qui a augmenté de plus de 50 % entre Rhône et Saône ces trois dernières années et la baisse de chiffre d'affaires

(-10 % à -30 %), nombreux sont ceux qui alertent sur la situation compliquée dans laquelle se trouve le commerce indépendant de la Presqu'île.

Ceux-là - élus d'opposition ou commerçants - reprochent aux écologistes les problèmes d'accès causés par les travaux, l'augmentation des coûts de stationnement, la suppression de places de parking, la ZFE et la mise en place de la ZTL en juin. Ce qui en conseil municipal, en mars dernier, faisait réagir Camille Augéy, l'adjointe au commerce de Grégory Doucet : « Oui nous sommes pleinement engagés en faveur du commerce. Non, la Presqu'île n'est pas en train de mourir. La vacance augmente très peu et les commerciaux n'ont aucun mal à trouver des personnes qui souhaitent s'installer y compris en Presqu'île. »

Depuis, les Assises du commerce à Lyon ont rendu leur verdict « avec, notamment, la création d'un Office Lyon Commerce, véritable service public aux commerçants, chargé de les accompagner individuellement et collectivement ». À la vue des affiches collées dans le quartier des Jacobins, pas sûr que cela soit suffisant...

Sur les réseaux sociaux, certains opposants des Écologistes ne se privent pas de relayer cette campagne d'affichage sauvage, dont ils valident le message de fond. Pour le collectif Génération Aulas notamment, « la politique de décroissance de Grégory Doucet et de Bruno Bernard tue nos commerçants. »

• T. V.

Lyon 2^e

Place Bellecour : des caméras de surveillance installées pour protéger les ombrières



L'œuvre monumentale Tissage urbain s'installe place Bellecour à Lyon. Elle a pour objectif d'offrir des zones d'ombre sur la place Bellecour. Photo Maxime Jégat

Alors que la préfecture avait alerté des risques que présentait l'implantation de l'œuvre Tissage urbain à Bellecour en termes de sécurité de l'espace public, la mairie aurait décidé d'installer sur la place, de nouvelles caméras pour surveiller l'installation.

Pierre Oliver, patron de la droite lyonnaise, maire LR du 2^e arrondissement, n'en a pas fini avec l'œuvre monumentale, des bandes de tissu colorées larges de 6 mètres plantées sur la place dans ses grandes traversées, qui est en train d'être installée sur la place Bellecour. Delphine Borbon, co-présidente du groupe Pour Lyon, non plus.

En conseil municipal, ce jeudi matin, les critiques ont fusé des deux côtés, à l'encontre des écologistes qui avaient promis de végétaliser cette place très minérale et ont finalement retenu de financer, dans le cadre du budget participatif, une installation artistique, qui, si elle fera de l'ombre, ne comporte aucun arbre planté.

« Vous avez rejeté jusqu'à l'idée d'un simple massif végétal. Le sol minéral reste intact, le 1,5 million d'euros engagés ne garantissent ni fraîcheur, ni utilité. C'est un échec. Et un affront à la participation citoyenne », a lancé Delphine Borbon, quand Pierre Oliver ironisait : « Cette place, est en train de devenir un étendage géant, bien loin de l'esprit canut qu'elle est censée illustrer. Esprit canut qui n'a manifestement pas été bien perçu par tous puisque, j'entendais l'au-

tre jour des Lyonnais qui s'interrogeaient pour savoir s'ils n'allaient pas aller déposer leur linge sale au pied de cette installation ! »

« Les bras nous en tombent »

Et tous deux de s'interroger sur la question de la sécurité de l'espace public et le risque de dégradation de l'œuvre. A l'heure d'étudier le dossier, en janvier dernier, la préfecture, si elle n'avait pas voulu bloquer le projet, ne l'avait pas validé, craignant des « problèmes de maintenance de l'ordre ».

A entendre Pierre Oliver, les écologistes auraient entendu l'inquiétude des services de l'État. La mairie aurait décidé d'installer des nouvelles caméras pour surveiller cette installation après que Grégory Doucet a annoncé l'arrivée de 30 à 60 caméras de vidéoprotection supplémentaires dès 2025.

Et le Républicain de tacler : « Les bras nous en tombent. Alors qu'il faut se battre pour que vous bougiez sur la vidéosurveillance, là, vous y allez sans difficulté. Espérons qu'avec ces nouvelles caméras, cela dissuadera les tagueurs du socle de la statue de Louis XIV ou permettra de les arrêter lors d'une prochaine dégradation. »

• T. V.

1,5

C'est le montant, en million d'euros, du Tissage urbain qui s'installe place Bellecour



Les affiches « Doucet m'a tuer ». (@Generation Aulas)

"Doucet m'a tuer" : le maire de Lyon ciblé par des affiches collées en centre-ville

• 13 mai 2025 À 16:34 par Nathan Bigué

Plusieurs affiches "Doucet m'a tuer", contre le maire de Lyon donc, ont été placardées sur les vitrines de commerces fermés en Presqu'île, ce mardi 13 mai.

"Doucet m'a tuer, fossoyeur des petits commerces". Ce mardi 13 mai, des affiches portant cette inscription ont été collées sur de nombreuses vitrines de commerces fermés en Presqu'île de Lyon, dans les 1er et 2e arrondissements. Ce message reprend ainsi l'inscription "Omar m'a tuer", en référence à l'assassinat de Ghislaine Marchal en 1991.

Depuis plusieurs mois, de nombreux commerçants en colère se font entendre et déplorent leurs conditions de travail, pointant notamment du doigt les problèmes d'accessibilité des commerces causés par les travaux, la mise en place à venir de la [Zone à trafic limité \(ZTL\)](#) ou encore la suppression des places de stationnement.

Génération Aulas, le collectif de soutien à l'ancien président de l'OL Jean-Michel Aulas, probable candidat aux municipales en 2026, en a profité pour tacler de nouveau les écologistes. "La politique de décroissance de Grégory Doucet et Bruno Bernard tue nos commerçants", écrivent ses représentants.

Cet acte n'a pas revendiqué et on ignore, pour l'heure, s'il s'agit d'un acte isolé ou d'une action groupée.

Pour Gautier Chapuis, les affiches sauvages collées sur les commerces sont une manifestation de « haine »

En conseil municipal, ce jeudi, le co-président du groupe des écologistes de Lyon a dénoncé la campagne d'affichage sauvage apparue en Presqu'île calomniant le maire de Lyon.

Ce mardi, on a vu fleurir dans les rues du centre-ville de Lyon, des affiches sauvages collées sur les vitrines des commerces fermés. Dessus, on pouvait lire « Doucet m'a tuer ». L'action n'a pas été revendiquée et le maire, accusé d'être « le fossoyeur des petits commerces » n'avait pas souhaité réagir.

Ce jeudi matin, en conseil municipal, le co-président des écologistes de Lyon, Gautier Chapuis, lui, a dénoncé la calomnie et la manière de faire. « C'est la manifestation la plus délétère d'une méthode qui



Les affiches avaient été collées ce mardi.

Photo Richard Mouillaud

fracture le débat public, oppose les Lyonnais entre eux et remplace le débat d'idées par la violence et la provocation. »

Et l'adjoint aux espaces verts d'ajouter : « Ce qui est inquiétant, c'est que la haine prospère en lieu et place du débat démocratique et ce n'est pas digne. »

Satire

Quelques heures plus tôt, sur France Inter, Christophe Cédât, patron du 203, membre actif du collectif des défenseurs de Lyon opposé à la politique des écologistes en Presqu'île et à l'instauration de la zone à trafic limité (ZTL) en juin, expliquait y voir la preuve d'un esprit satirique et de l'humour qui viendrait mettre en lumière les difficultés que connaissent les commerçants indépendants lyonnais.

Dans les faits, le taux de vacance a augmenté de plus de 50 % ces trois dernières années.

● T.V.

Les motards en colère manifesteront ce samedi contre les ZFE

• 12 mai 2025 À 08:53 par La Rédaction

La fédération française des motards en colère annonce une mobilisation ce samedi 17 mai contre les zones à faible émission.

Les motards veulent faire entendre leur voix et dénoncer les zones à faible émission à Lyon. Dans un communiqué de presse, la fédération française des motards en colère (FFMC) annonce une mobilisation ce samedi 17 mai sur la place Bellecour à partir de 14h. Une manifestation "contre les zones à faible émission, mesure d'exclusion, mesure antisociale".

La FFMC est soutenue dans cette initiative par le collectif des défenseurs de Lyon et du Grand Lyon. Ce mouvement qui se dit apolitique, réuni une trentaine d'associations et collectifs de riverains et dénonce depuis plusieurs mois les projets d'aménagement de la Ville et de la Métropole de Lyon.

Lyon. Il distribuait gratuitement des cadeaux totalement illégaux sur les terrasses

Un homme a été arrêté en flagrant délit ce mardi 13 mai 2025, alors qu'il distribuait ses échantillons de produits illicites en pleine rue dans le centre-ville de Lyon.



Par [Julien Damboise](#) Publié le 15 mai 2025 à 16h30

Le centre-ville de [Lyon](#) a été le théâtre d'une opération un peu spéciale, ce mardi 13 mai 2025. Un individu a arpenté les rues du quartier de [Perrache](#), dans le 2^e arrondissement, afin de **distribuer des échantillons de produits illégaux** directement à des clients installés à des bars. Il a fini par être **stoppé net** par des [policiers](#) envoyés en urgence.

Un bar de la place Carnot dans le centre-ville de Lyon. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Distribution de drogue en Presqu'île

Un dealer a arpenté les rues du quartier de Perrache, dans le 2^e arrondissement, afin de distribuer des échantillons de drogue directement à des clients installés à des bars. Il a fini par être stoppé net par des policiers envoyés en urgence.

Mardi en fin de journée vers 21 h 30, les clients en terrasse de bars de la place **Carnot** ont eu la visite d'un dealer, ou au moins d'un rabatteur. Un individu seul, qui allait **de table en table** pour proposer de l'herbe de cannabis.

Selon nos informations, le mis en cause donnait de petits pochons remplis d'un peu d'herbe à ceux qui acceptaient de flasher un **QR code** avec les indications pour acheter en plus grande quantité sa drogue.

Une scène qui s'est déroulée dans plusieurs établissements, avant que la police ne soit appelée par un **gérant médusé**.

Intervention en urgence

Alertée, la direction interdépartementale de la police nationale (DIPN) du Rhône a déployé des moyens pour stopper le cheminement du [dealer](#).

L'équipage des forces de l'ordre a rapidement interpellé l'individu, toujours en possession de quelques sachets. La quantité saisie reste pour le moment inconnue.

L'auteur, âgé de 20 ans, était déjà **défavorablement connu** des services de police, selon une source sécuritaire. Placé en garde à vue, il devait être présenté ce jeudi devant le parquet de Lyon en vue d'un jugement en comparution immédiate.

Du déjà-vu

La scène, bien que très surprenante et montrant que les trafiquants utilisent des techniques commerciales rodées, n'est **pas une première** dans la capitale des Gaules.

En 2019, déjà, un couple avait laissé des pochons de cannabis sur les tables de bars de la place **Sathonay** dans le 1^{er} arrondissement. On retrouvait là encore toutes les instructions pour se faire livrer à domicile de l'herbe à « 8 euros le gramme ».

Le Festival entre Rhône et Saône revient en juin : la droite dit « Stop »

Économies obliges, cette année, les écologistes ont décidé de réduire la voilure pour le Festival entre Rhône et Saône. Elle aurait dû complètement l'annuler, estime la droite lyonnaise, pour qui l'argent consacré à cet événement aurait été plus utile à d'autres, notamment à la Fête des lumières.

Pas de grande parade qui avait réuni jusqu'à 5000 personnes. Ni de machecroute surgissant sous le pont de la Guillotière et qui faisait le succès de l'événement. Pas de spectacle son et lumière, le soir sur la Saône, non plus. La première adjointe, en charge des Finances et de la culture, a présenté un festival entre Saône et Rhône, dans une version allégée. Il se tiendra du 27 au 29 juin.

« Populaire, familial et écologique »

Économies obligent, cette année, la mairie a décidé de réduire la voilure, alors que la charge nette pour la Ville s'élevait à 645 000 € en 2023 et à 725 000 € en 2024.

Ce jeudi, en conseil municipi-



La grande parade du festival Entre Rhône et Saône à Lyon le 29 juin 2024. Photo Nicolas Liponne

pal, à l'heure de voter l'enveloppe de subventions pour un montant total de 69 370 euros pour la programmation du Festival Entre Rhône et Saône, à différentes associations et structures sportives, environnementales et culturelles, pour faire vivre cette nouvelle édition, la question de l'avenir de cette manifestation que les

Verts avaient imaginé en 2022 comme un « grand événement annuel autour du Rhône et de la Saône populaire, familial et écologique » se pose.

Enthousiaste, l'adjointe annonce une programmation avec notamment, des animations sportives, des courses de kayak et d'aviron, des actions de sensibilisation et de dépol-

lution, des bals, des conférences ou encore des marches exploratoires à la découverte de la biodiversité vivant au bord du fleuve. En outre, des démarches éco-responsables seront mises en place sur la plupart des manifestations du festival (tri sélectif, buvettes bio, promotion des produits locaux ou du commerce équi-

table, incitation à l'utilisation des modes de transport doux et d'autres initiatives afin de sensibiliser le public au respect de l'environnement et aux démarches citoyennes).

« Cette manifestation n'a ni trouvé son identité, ni son public »

Pas de quoi convaincre Florence Verney Carron, qui pour le groupe Droite centre et Indépendants a dit « Stop ». « Stop car cette manifestation n'a ni trouvé son identité, ni son public. Stop car l'espace public et l'argent public méritent mieux. Stop car l'argent consacré à cette manifestation serait bien plus utile pour conforter les manifestations existantes comme la Fête des lumières qui risque elle aussi de devenir un événement de deuxième zone avec les coupes successives. Et enfin, puisque c'est le thème de cette délibération, libérons les entreprises sponsors d'une manifestation à laquelle elles adhèrent par obligation et non conviction. »

Jusque-là, son groupe avait voté les délibérations se rapportant au Festival de l'Eau.

● TV.

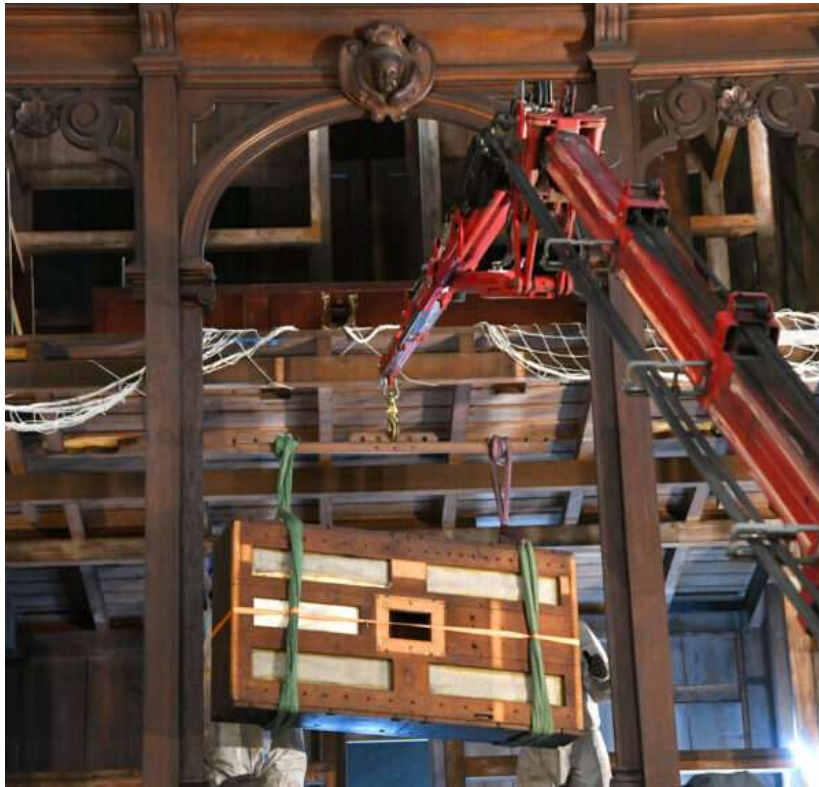
Lyon : l'orgue de l'église Saint-François-de-Sales restauré d'ici la fin 2027

• 13 mai 2025 À 17:25 par Nathan Bigué

La Ville de Lyon a entamé, fin 2024, les travaux de restauration de l'orgue Cavaillé-Coll de l'église Saint-François-de-Sales.



L'orgue de l'église Saint-François-de-Sales en rénovation. (Muriel Chaulet/Ville de Lyon)



Classé au titre des monuments historiques depuis 1977, l'orgue Cavaillé-Coll de l'église Saint-François-de-Sales, dans le 2^e arrondissement de Lyon, connaît des [travaux de restauration](#) qui se poursuivront jusqu'à la fin 2027. Cet orgue de 45 jeux répartis sur trois claviers et un pédalier avait seulement bénéficié jusqu'à présent de "quelques relevages et interventions conservatoires", explique la Ville de Lyon.

L'opération de restauration, estimée à 1,6 million d'euros, dont 475 000 financés par l'État, doit permettre à l'instrument "de retrouver son harmonie d'origine et ainsi conserver une pièce patrimoniale majeure", détaille Sylvain Godinot, adjoint au maire de Lyon, en charge de la transition écologique et du patrimoine.

Plusieurs parties de l'orgue sont donc démontées pour être restaurées ensuite en atelier. Le remontage des pièces et les travaux sonores concluront la restauration de l'orgue, menée par la Ville de Lyon dans le cadre de la 4^e Convention Patrimoine (2019-2024).

Ils lancent leur marque de vêtements de luxe Antoine de Saint-Exupéry

Christophe Rondot et Jean Bléhaut veulent faire décoller la marque de vêtements de luxe masculine A. de S.E - Antoine de Saint-Exupéry, qu'ils viennent de lancer. Après une boutique éphémère à Lyon 2^e, puis dans le quartier du Marais à Paris, ils prévoient l'ouverture d'une boutique physique en octobre près de la place des Jacobins.

Jusqu'à samedi, la boutique éphémère de la toute jeune marque lyonnaise A. de S.E - Antoine de Saint-Exupéry, présente sa première collection de vêtements de luxe masculine, au 25, rue port du Temple à Lyon 2^e. Puis elle s'exportera pendant cinq mois à Paris, dans le quartier du Marais, avant de prendre définitivement ses quartiers, en fin d'année 2025, près de la place des Jacobins. Une première ouverture qui devrait être suivie en octobre 2026, d'une seconde à Paris. Les deux cofondateurs de la marque, Christophe Rondot et Jean Bléhaut, ont de la suite dans les idées, puisqu'ils ambitionnent de réaliser 7 millions d'euros de chiffre d'affaires dans les cinq ans avec huit boutiques, avant d'enchaîner vers l'international où ils estiment que la marque « a un grand potentiel ».

Pour la mettre au monde, les deux beaux-frères ont signé un contrat de licence exclusive



Jean Bléhaut et Christophe Rondot, les deux cofondateurs de la marque de vêtements de luxe A. de S.E - Antoine de Saint-Exupéry présentent leur collection Baroudeur chic. Les chemises sont présentées à 289 €, les polos à partir de 249 €, les pantalons à 365 euros etc. Photo J. Philippon

pour l'habillement en Europe, sur une durée de cinq ans, avec la société Pomase (pour l'œuvre et la mémoire d'Antoine de Saint-Exupéry).

Ils veulent raconter les mille vies de Saint-Exupéry

Un contrat éminemment stratégique, puisqu'il leur permet de capitaliser sur Saint-Antoine de Saint-Exupéry, « l'écrivain, le poète, l'aviateur, le reporter, dont les valeurs sont porteuses dans le monde entier ». L'auteur

du *Petit Prince* fait donc partie de l'ADN de la marque qu'ils viennent de créer. Une marque de luxe casual, sobre, où les deux beaux-frères font la part belle aux intemporels.

Ingénieur Insa Lyon, qui a évolué pendant plus de 30 ans dans l'industrie pharmaceutique, Jean Bléhaut a l'ambition, avec son beau-frère, Christophe Rondot, qui a fait carrière dans différents secteurs à l'international, d'aller au bout de son rêve d'entrepreneur. Un

challenge dans lequel ils ont investi 500 000 euros en fonds propres et pour lequel ils ont déjà levé 750 000 euros auprès de family offices. Un premier jet pour construire une marque française, « qui partage des valeurs humaines, durables et écologiques ». « 80 % de notre collection est composée de produits intemporels. Aujourd'hui, on offre un vestiaire complet avec des chemises, des polos, des pantalons, des bermudas, des vestes, etc. », souligne

Christophe Rondot. Et de poursuivre : « Notre première collection Baroudeur chic, pour l'été 2025, rend hommage au crash de Saint-Exupéry dans le désert, en 1935. On propose des pièces avec de très belles finitions, en lin et coton haut de gamme, aux tons sableux et marins, et aux coupes pensées pour durer. À travers la marque, on a capacité à raconter les mille vies de Saint-Exupéry. »

« 70 % de la chaîne de valeur de la marque est localisée en France »

Pour lancer leur première collection, les deux associés ont fait appel au bureau de styles lyonnais WecaMeca et se sont mis en quête de fournisseurs de matières premières, de façoniers, capables de leur permettre de produire une première collection en petits volumes, avec les standards du luxe, et des coûts raisonnables.

« Au global, 70 % de la chaîne de valeur de la marque est localisée en France avec des acteurs comme Tissages de Charlieu, Verne & Clet, Boldoduc, etc. où nous n'avons pas trouvé tous les savoir-faire. Pour le reste nous avons des fournisseurs en Europe, des façoniers en Pologne, en Bulgarie, etc. en attendant peut-être de rapatrier un jour toute la production », conclut Jean Bléhaut.

● Franck Bensaid

Véronique Gagès, fille de l'architecte lyonnais : « René Gagès a toujours cherché à lier urbanisme et architecture »

David Gossart - 12 mai 2025

La fille de l'architecte lyonnais du Centre d'échanges de Perrache travaille activement à la préservation de l'héritage du travail de son père.



Véronique Gagès, la fille de l'architecte lyonnais René Gagès est elle aussi architecte © David Gossart

Comment percevez-vous les travaux du Centre d'échanges de Perrache conçu par votre père, qui viennent de commencer ?

Véronique Gagès : « Avec le projet Ouvrons Perrache, je ne vois pas bien le sujet, je ne vois pas bien ce qu'on "ouvre". Sachant que la première coupure de la liaison nord-sud de la Presqu'île c'était la gare de Perrache. La deuxième, c'est l'État qui a voulu connecter l'A6 et l'A7 sur le cours de Verdun, avec ce que l'on connaît comme trauma urbain. Le Centre d'échanges (CELP) arrive, lui, comme un concept novateur

qui n'existait ni en France ni en Europe. Il devait intégrer ce trauma, les mobilités existantes et en créer de nouvelles. Mon père a travaillé avec son équipe d'architectes et a produit un concept qui a donné une forme architecturale, urbaine, issue de ces fonctions d'échanges. On venait de l'étranger pour voir cet équipement futuriste ! Et de là sont nés les pôles d'échanges.

Ce sont surtout les Lyonnais qui n'ont pas su apprécier l'ouvrage ?

Pas forcément les Lyonnais ni les utilisateurs extérieurs, mais plutôt des personnes dites d'influence, une presse paresseuse avec des copiés-collés répétant toujours les mêmes propos injurieux et stupides comme "le monstre de béton". Pour revenir au programme d'aujourd'hui, c'est un changement de modèle économique. Il aurait été intéressant que la Métropole réfléchisse à une transformation porteuse de futur. On va finir avec une boîte plutôt clinquante, les détracteurs seront contents.

Cela dénature-t-il le travail d'origine ?

Très tôt, René Gagès a toujours considéré que le CELP avait la capacité de se modifier, que le transformer n'était pas le problème. Mais pour quelle transformation ?

La perception négative du CELP le touchait, le blessait ?

C'est surtout l'incompréhension, les raccourcis historiques, le manque de culture sur le sujet qui le touchaient. Peu de gens à l'époque voulaient se "coltiner" ce grand point d'interrogation après le passage de deux autoroutes.

Il s'est justement souvent « coltiné » des sujets, comme les barres UC (unités de construction) de Bron, qui n'ont pas toujours attiré les regards favorables au fil du temps...

Alors qu'en fait, les unités de voisinage de Bron-Parilly en 1954 ont été le premier chantier industrialisé de France, et aussi un manifeste. Ce grand ensemble s'est implanté sur des champs. L'autoroute est arrivée après, ce n'est pas la faute de l'architecture. Beaucoup de communautés différentes y vivaient, c'était assez exceptionnel. Après, il y a eu des interventions sur l'architecture à la demande des gestionnaires. René Gagès n'a pas été interpellé. Ils ont fermé des loggias, des balcons et puis, récemment, une grande partie a été détruite. Des décisions violentes.

L'immeuble Le Highway, quai Fulchiron, au cœur de la rocade vers le tunnel de Fourvière, est un autre exemple de projet audacieux, aux fortes contraintes...

Mon père a toujours répondu aux défis et a toujours cherché, le plus souvent possible, à lier l'acte d'urbanisme et l'architecture. Pour lui, ce n'était pas uniquement "je fais mon objet". Ce qui est intéressant dans Le Highway, c'est le projet urbain à son échelle, avec des bureaux, un gymnase de quartier, une place publique et des logements. Le point de départ était de finir le quartier de la Quarantaine en créant une entrée remarquable. Avant, c'était un no man's land avec une boucle autoroutière comme contrainte, et une deuxième : la découverte fortuite des vestiges funéraires de la basilique Saint-Laurent de Choulans.

Comment définir René Gagès, c'était un moderniste qui dialoguait avec le brutalisme ?

Il faisait partie de ces architectes acquis à la pensée moderniste. Mais en trouvant son propre langage et son écriture au fil de ses projets, tout en étant ancré dans deux actes indissociables : l'urbanisme et l'architecture. La multifonctionnalité a aussi toujours été importante pour lui. Il proposait un montage de programmes publics et privés, comme c'est le cas avec l'immeuble Galaxie à la Part-Dieu (bureaux, parking en aérien, poste de quartier et tri postal).

Quand le Centre Pompidou a-t-il créé le fonds Gagès ?

En 2000. C'est Jacques Rey, architecte au sein de l'atelier René-Gagès, qui, à l'occasion d'une rencontre à Lyon avec Frédéric Migayrou, directeur adjoint du Centre Pompidou, lui a suggéré de le rencontrer. Migayrou a découvert un homme et une œuvre.

Est-ce qu'il y a un regret vis-à-vis d'un éventuel manque de reconnaissance du travail de René Gagès ?

Il n'était pas dans cette posture : qu'on se souvienne de lui, ce n'était pas sa préoccupation. Il a par contre financé à compte d'auteur deux livres retraçant sa carrière. Il faisait son métier passionnément, à sa manière. Il n'est pas inconnu non plus.

Craignez-vous que son héritage soit petit à petit déconstruit ?

Le Centre d'échanges est pour moi l'exemple de la déconstruction, de la destruction plutôt. Pour d'autres réalisations, ce n'est pas la même démarche, mais ce sont des bâtiments moins complexes.

Aujourd'hui, vous faites acte de préservation de la mémoire de votre père en travaillant à l'inscription du Highway au Patrimoine architectural du XXe siècle... Pour éviter qu'on le dénature ?

Oui, car il y a les réglementations comme la performance énergétique des bâtiments. Il répond imparfaitement à ces exigences. Une labellisation permettrait de jeter sur lui un regard bienveillant. C'est une réalisation originale, faite de courbes et contre-courbes qui expriment le mouvement, un bloc de pierre sculpté. Par contre, la réalisation en 1965 des logements à Meximieux pour les salariés d'EDF, étudiés par Gabriel Roche au sein de l'atelier Gagès, fait l'objet aujourd'hui de l'attention du maire et de ses adjoints, conscients de la valeur de ce patrimoine.

Quelle est cette valeur ?

C'est un fragment urbain, l'inverse des lotissements standardisés, du "produit pour habiter". Je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup d'expériences de ce type dans la région. La Ville de Meximieux a protégé cet ensemble urbain dans le PLU, et souhaite aujourd'hui le labelliser. Ce sont des maisons individuelles groupées, un "lotissement" intelligent, d'une facture architecturale de qualité, un témoin de l'époque moderne. Ce serait une belle chose qu'il soit classé. C'est important de respecter cet ensemble et de le faire avec précaution. »

La bio express de René Gagès

21.05.1921 : Naissance à Lyon.

1954-1960 : Création de la cité de Bron-Parilly, de la piscine et de la poste de Caluire.

1976 : Achèvement du Centre d'échanges de Perrache.

1980-1985 : Création de l'ensemble Galaxie à la Part-Dieu.

03.02.2008 : Décès à Bron.

Mon déjeuner avec Véronique Gagès

Nous atterrissons assez naturellement aux Parrapentes, voile cachée en retrait de la place Rouville. Véronique Gagès habite tout près. La famille a de tout temps été croix-roussienne. « *Je suis dans les Pentes depuis 1986, mon père était croix-roussien et très attaché à la Croix-Rousse. Il est né dans le 4e, rue Josephin-Soulary. On s'est déplacés petit à petit, mais jamais au-delà du 4e ! Mon père a construit l'immeuble d'angle avec la montée des Esses dans les années 1950. On a vécu là, au dernier étage, pendant longtemps !* », sourit la Lyonnaise, elle aussi architecte. Qui conserve la dent dure, regrettant en passant « *l'absence de culture des élus, maîtres d'ouvrage* » et le manque de « *reconnaissance patrimoniale. Ce n'est pas la ligne aujourd'hui. Collomb, lui, voulait marquer son histoire. Confluence, ce n'est pas non plus le plus génial des projets. Pour moi, le musée des Confluences est un crime. Une confluence c'est rare, on en prend soin. Il y avait plus intéressant dans les projets proposés* ».

Elle avait repris l'agence René-Gagès en 1991, avant de la transformer en Granit Architecture dans les locaux mêmes de l'atelier originel, où elle endossera ensuite la casquette d'architecte programmatrice avant de se mettre à son compte. Granit a notamment réalisé à Chamonix le parking Saint-Michel et le musée des Cristaux pour lesquels elle a été primée. Une ville au pied du mont Blanc chère à la famille Gagès. Où l'architecte de père a vécu et a œuvré à la croisée des chemins et dans l'effervescence d'un profond renouveau de l'architecture.

« *Mon père emmenait Le Corbusier en voiture quand il faisait son chantier à Éveux (le couvent Saint-Marie de La Tourette, NDLR), il l'a côtoyé de très près. Il a voyagé avec lui en Inde, à Chandigarh. Et il a eu comme directeur d'études pour son diplôme Tony Garnier !* »

En images. L'Opéra de Lyon ouvre ses coulisses aux visiteurs

Julien Duc - 13 mai 2025



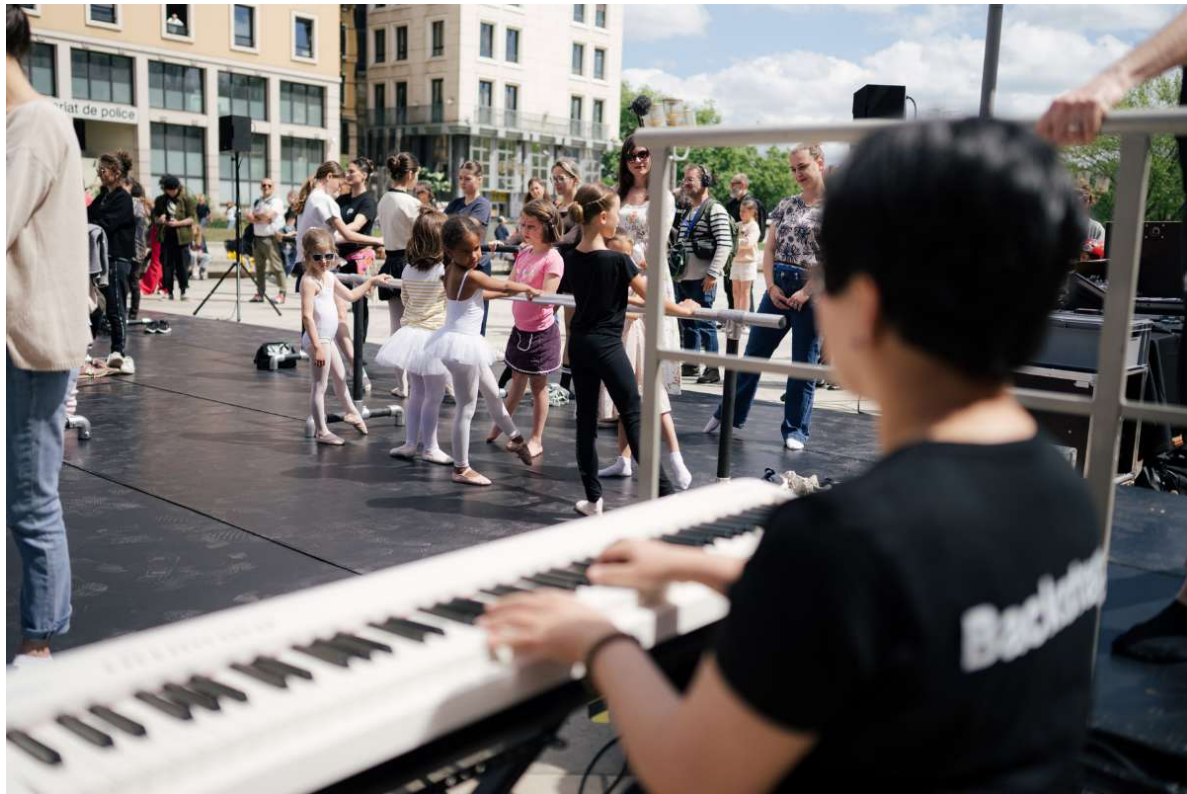
© Pierre Ferrandis

Entrez dans la danse ! Comme chaque mois de mai, l'Opéra de Lyon ouvre ses coulisses aux visiteurs pour l'événement national Tous à l'Opéra. Le temps d'une journée, les Lyonnais peuvent découvrir l'envers du décor et les secrets de fabrication des spectacles avec un programme inédit d'ateliers participatifs, de visites et de rencontres.

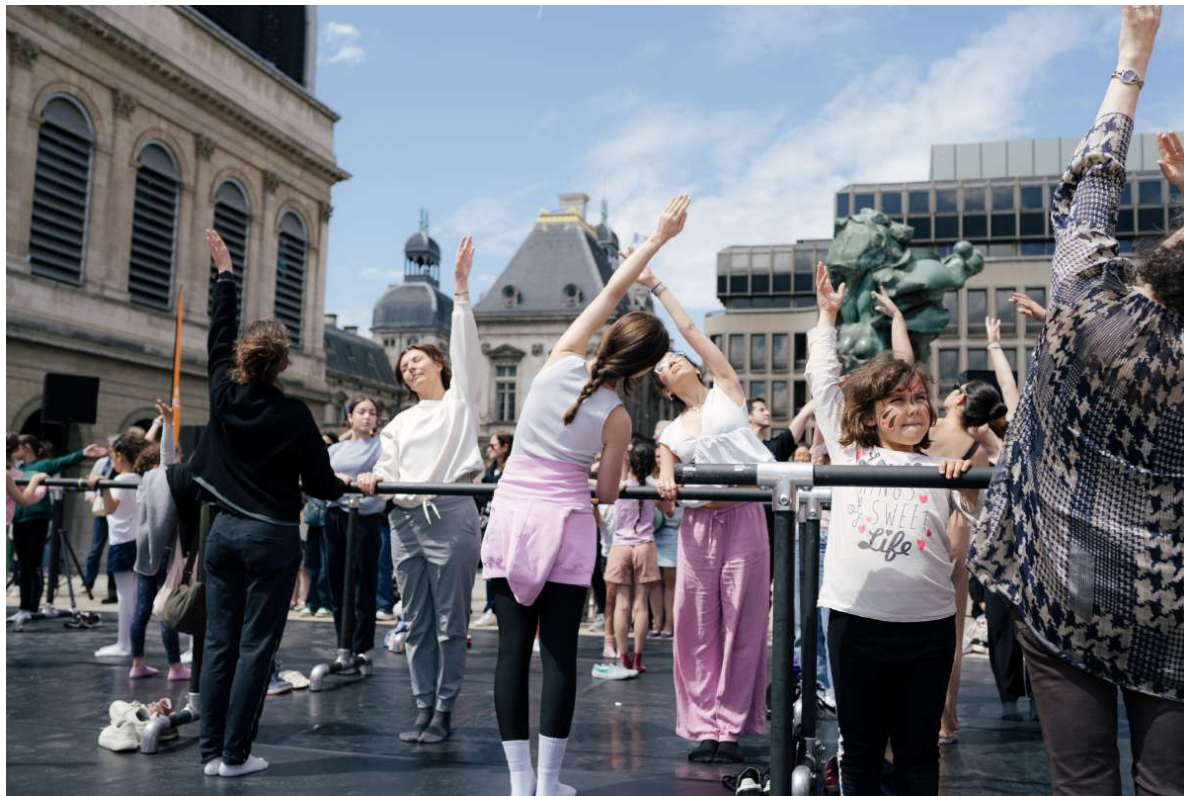
Moment fort sur la place Louis-Pradel, où petits rats et grands curieux ont été invités à une classe de danse en plein air, guidée par le maître de ballet Raúl Serrano Núñez et les danseurs et danseuses de l'Opéra. Un moment suspendu au cœur de la ville, entre arabesques, tutus et baskets.



© Pierre Ferrandis



© Pierre Ferrandis



© Pierre Ferrandis



© Pierre Ferrandis